

de Roubaix-Courcoing

ABONNEMENTS... Rédaction et Administration... Roubaix, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING

ANNONCES... A ROUBAIX, 93, Grande-Rue... A TOURCOING, 12, Rue Desurmont... A LILLE, 28, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

Les Spéculateurs

M. Brisson s'est efforcé, dans une des dernières séances de la Chambre d'empêcher le citoyen Desfarges de faire connaître les scandales financiers réalisés par M. Prevet, sénateur.

Ce monsieur qui devrait être, par son mandat politique, chargé de garantir les intérêts de l'Etat et de ses électeurs, n'a jamais vu dans la carrière parlementaire qu'une source de profits plus ou moins licites pour le développement de son négoce.

M. Prevet a obtenu de l'Etat des concessions de fournitures militaires dans les conditions les plus désavantageuses pour nos finances, le maximum des commandes est fixé à 200,000 kilos de viande, M. Prevet obtint successivement la concession d'une fourniture de 400,000 kilos d'une part et 600,000 de l'autre; la première fourniture devait être faite à Madagascar, la seconde à la Nouvelle-Calédonie.

Or, ces viandes sont livrées en conserves faites avec des bœufs provenant d'Australie ou d'Amérique. Les bénéfices réalisés par M. Prevet sont considérables, puisqu'il livre au prix de 205 à 270 ran à ses 100 kilos.

Notez, en outre, que les soldats sont ainsi nourris avec des viandes de conserve provenant de l'étranger, alors qu'on consomme en France une invention des pores si préjudiciable aux paysans.

Si le gouvernement, au lieu de passer des marchés si formidables avec M. Prevet, avait acheté pour la nourriture des troupes une grande quantité de porcs, le cours n'aurait point subi les dépressions excessives dont se plaignent avec raison les petits agriculteurs.

Mais MM. Méline et consorts n'ont d'autre raison d'être que d'empêcher les petits spéculateurs comme M. Prevet.

Qu'importe si la chaumière du paysan est de plus en plus misérable; qu'importe si les soldats sont mal nourris.

Les gros industriels, les fournisseurs font de gros bénéfices. Cela suffit au bonheur de M. Méline, qui se frotte les mains.

Et M. Brisson ne veut pas qu'on parle de ces choses!

INFORMATIONS INTERIEUR

LELECTION LEGISLATIVE DE DEMAIN

Paris, 25 décembre. Une élection législative aura lieu demain dans la deuxième circonscription de St-Malo (Ile et Vilaine) à l'effet de remplacer M. Demalvillein démissionnaire.

Deux candidats, tous les deux républicains, sont en présence: M. Goussier, ancien banquier et directeur, conseiller général du canton de Combourg.

Rappelons qu'aux élections générales, M. Demalvillein avait été élu sans concurrent.

UNE REUNION DEMOCRATIQUE A VALENCE

Valence, 25 décembre. Répondant à l'invitation de l'Association républicaine de la Drôme, MM. Léon Bourgeois, Lockroy, Messureur, anciens ministres, et Maurice Faure, député de la Drôme, ont donné ce soir une conférence au théâtre municipal devant environ 1,500 personnes.

M. Messureur a rappelé en quelques mots l'œuvre de Léon Bourgeois, et il a ajouté que ses amis et lui poursuivait encore la réalisation de cette œuvre par leur propagande dans le pays.

Il a cité la parole de M. Lockroy. Celui-ci a retracé l'œuvre accomplie par la République. Après une attaque violente du cabinet actuel, il a conclu en disant que le pays tel qu'on le connaît ne peut arrêter le cours, continuera son marche vers l'idéal, vers la liberté et vers la justice.

En quelques mots, M. Maurice Faure a présenté M. Léon Bourgeois à la réunion. M. Bourgeois a la parole. Il vient dire, déclare-t-il aux républicains, que l'heure est grave pour la République. Veillez sur elle car on peut se demander si ce sont les ralliés qui viennent à la République, ou si c'est la République qui se rallie aux ralliés.

LES AVEUX DE MOSSIBU MÉLINE

Paris, 25 décembre. La République française s'avoue enfin vaincue: elle renonce à apporter la preuve que Méline n'a pas fait partie de la Commune.

Il rente donc indiscutablement démontré, dit l'Intransigeant, par les documents et témoignages que nous avons publiés dans la République française même (numéro du 25 décembre 1876 et numéros suivants), que Méline a trahi sa parole, comme il trahit aujourd'hui la République.

A PROPOS DE LA MISSION MARCHAND

Paris, 25 décembre. Comment est pu se produire les bruits d'assassinats commis par la mission Marchand?

L'AFFAIRE DREYFUS

Interview du Colonel Sever

Dans un article sur les origines de la pièce publiée par l'Intransigeant, l'Aurore ayant dit que le personnage mystérieux, qui se cache sous le nom de Lemercier-Picard, se rencontrait avec un rédacteur du Figaro, dans une brasserie, où il était en compagnie du colonel Sever, député du Nord, qu'il avait dit-il mis au courant de tout, la Petite République a jugé utile et intéressant d'envoyer un de ses collaborateurs interviewer le député de Lille.

Laissons la parole à notre confrère de la Petite République:

Nous avons pu rencontrer notre ami, et voici les renseignements qu'il nous a donnés sur Lemercier-Picard-Vanhamme et sur les raisons tout accidentelles qui l'ont amené à Paris.

UN ABOARDAGE DE DEUX VAPEURS. Rouen, 25 décembre. Le vapeur Colberg, allant à Cardiff, qui est le port de Rouen à cinq heures et demie pour descendre la Seine, lorsqu'il fut surpris par la brume, il dut s'arrêter en face du Croisot, près Rouen.

Peu après, le vapeur anglais Arlington quittait le port de Rouen à son tour; il arriva à l'arrière du Colberg, et les deux navires s'abordèrent. Le choc fut si violent que la chaîne de l'ancre du Colberg fut brisée; ce vapeur a été forcé d'éprouver.

Les avaries de l'Arlington sont également graves.

UNE FEMME DEVORÉE PAR LES RATS

Auch, 25 décembre. Une femme a été dévorée par les rats; à Pavie, près Auch, les voisins de la veuve Barquisso, ne l'ayant pas aperçue, ont aperçu constaté que sa maison était entièrement fermée, pénétrèrent dans son domicile.

Elle était étendue morte sur son lit; la figure était dévorée par les rats; les yeux, les lèvres et la main droite étaient hyalématiquement rongés. Un médecin constata que la mort avait été naturelle et que les rats étaient atteints à un cadavre.

LE GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS

Paris, 25 décembre. Certains journaux annoncent que ce n'est pas le général Rivière mais le général Zurlinden, qui remplacerait le général Sautter comme gouverneur militaire de Paris.

ETRANGER

LA CREVE DES MECANICIENS ANGLAIS

Londres, 25 décembre. Les journaux publient les chiffres actuellement connus de la crise des mécaniciens.

Le résultat de ces chiffres que la presque totalité des ouvriers repousse les propositions des patrons, même avec la semaine de cinquante heures.

L'EXPLOSION DE GRISOU DE KAISERSUTHEL

Berlin, 25 décembre. On annonce de Dortmund, que deux des blessés de l'explosion de grisou de la mine de Kaisersuthel ont succombé à l'hôpital où ils avaient été transportés.

UNE ERUPTION VOLCANIQUE EN ALLEMAGNE

Copenhague, 25 décembre. Une éruption volcanique a eu lieu dernièrement. Les districts de Skapelsla, Rangavalla, Arnes sont couverts de cendres. On ne sait pas le nombre des victimes.

BREVES DES HOLLANDAIS EN BELGIQUE

Bruxelles, 25 décembre. Les chercheurs des charbonnages du Grand Comté Spinosa, à Gosseries, se sont mis en grève jeudi, pour protester contre le règlement qui les oblige à enlever toutes les terres avant de remonter.

LE TRAITÉ ENTRE L'ITALIE ET LA RUSSIE

St Pétersbourg, 25 décembre. Il est inexact que des négociations pour la conclusion d'un traité de commerce entre l'Italie et la Russie aient été rompues. Il n'y a jamais eu de semblables négociations. L'ambassade italienne a seul m'été soumise, mais de façon non officielle, le gouvernement russe pour savoir s'il entrait en pourparlers. Celui-ci a répondu de façon évasive non-officielle, et les choses en sont restées là. Les négociations ne pourraient être entamées qu'après l'arrivée de l'ambassadeur de Russie à St Pétersbourg, à la fin du mois.

LA LOI ELECTORALE

Paris, 25 décembre. M. du Pétier de Laros, député de la Gironde a déposé jeudi sur le bureau de la Chambre, en son nom et au nom d'un grand nombre de ses collègues, une proposition qui tend à changer la base du calcul pour la fixation du nombre des députés. D'après cette proposition, il y aurait au député par 27,000 électeurs, au lieu qu'aujourd'hui il y en a un par 100,000 habitants. On exclurait ainsi les étrangers.

Si cette base était adoptée, la Chambre aurait 578 députés au lieu de 581, chiffre actuel.

Quelque en fait, le nombre des députés doit rester, à très près, le même qu'aujourd'hui, la répartition de ces députés entre les diverses portions du territoire serait sensiblement modifiée.

Tout d'abord, les arrondissements qui, si la législation actuelle était maintenue, devraient avoir dans la prochaine Chambre un député de plus, par suite de l'accroissement du chiffre de leur population, n'auraient plus, avec la base électorale nouvelle, de député supplémentaire et resteraient au chiffre d'aujourd'hui.

Paris perdrait, tant du fait de cette non élévation que de la réduction dans d'autres arrondissements, 11 députés; Lille en perdrait 2.

Par contre, les 6 arrondissements qui, dans l'hypothèse du maintien de la législation existante, verraient diminuer d'un le nombre de leurs députés par suite de l'abaissement du chiffre de leur population, conserveraient avec la nouvelle base électorale leur nombre actuel de députés.

En outre, 19 arrondissements auraient avec la nouvelle base un député de plus, parmi lesquels Cambrai.

L'AFFAIRE DREYFUS

Interview du Colonel Sever

Je ne puis laisser insérer dans la Petite République ce que j'ai dit sur la culpabilité d'Esternazy qui, en 1892 et 1893, aurait touché au crédit Lyonnais des chèques dont il aurait pu être le bénéficiaire de beaucoup de fois.

Enfin au dire de ce singulier personnage, le commandant Esterhazy aurait pour protecteur un officier supérieur, parent du général Mercier.

En me quittant il me dit que si j'avais besoin de le voir, je n'avais qu'à lui envoyer un mot au café situé au n° 2 de la rue de Nanteuil au nom de M. Picard.

Avant de le quitter, je lui demandais comment il avait été amené à me faire ces confidences. Je lui dis que je ne lui en avais pas d'ailleurs ma surprise, il me répondit qu'il était envoyé par M. Heinach et que d'ailleurs, on savait que j'étais favorable à l'issue de révision du procès Dreyfus.

Le mystère s'éclaircit. En réalité, j'ignorais à ce moment à qui j'avais affaire. Il était à un mouchard du gouvernement ou à un envoyé des défenseurs de Dreyfus?

Je n'eus aussi le désir de démentir cet imbroglio. Le soir même j'allais le trouver au café qu'il m'avait indiqué. Il était en compagnie d'un rédacteur du Figaro. Je pris un nouveau rendez vous pour le lendemain soir. J'aurai vu les gens au service desquels je travaille, pensais-je, et je pourrais mieux apprécier son attitude.

Le lendemain, j'eus une nouvelle entrevue sur le même endroit, où je trouvais encore le même rédacteur du Figaro. Ayant en lui et qu'il ne pouvait que lui conseiller d'apporter au commandant Esterhazy la fameuse pièce qui lui était adressée.

Il prononça que se présentant devant le commandant Ravary le lendemain qui était un vendredi, il fut convenu que le samedi nous nous trouverions boulevard de Palais au café où j'arrivai, car ce jour-là j'étais dans l'affaire du Panama.

D'ailleurs la relation que je vous fais, je l'ai déjà faite à plusieurs amis de Lille, notamment au rédacteur en chef du Figaro au Nord, M. Sève-Estuy qui conclut avec moi qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper autrement de ces soi-disant révélations.

Un jour, depuis dix jours, copie du sens de la lettre signée Otto est entre les mains du rédacteur en chef du Figaro et celui-ci a jugé qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper de ce qui n'a pas voulu se servir.

— Que pensez vous de l'affaire en soi, demandons nous à notre interlocuteur? — C'est que si des documents ont été cachés à la défense, le procès doit être révisé.

— Et quant à la culpabilité de Dreyfus? — Elle ne sera indiquée que lorsque les pièces numérotées aura été faite sur les odieuses crimes qu'on lui reproche. Or, actuellement un bossaoué épais la cache, cette lumière.

— Est-ce la culpabilité de Dreyfus? — On sera tôt ou tard acculé à la révision. Il est mieux valu la faire de suite, sans faire voter, comme le demande M. Le Trovost de Launay, que tout officier convaincu de trahison ait le temps de paître recouvrant son balais dans la poêle.

— On aurait par exception donné à cette loi un effet rétroactif et si Dreyfus avait été reconnu coupable à la révision, n'était à jamais déshonoré de sa personne et de son souvenir odieux.

INCITTE GOUVERNEMENTALE

Tout ce récit, conclut le colonel Sever, et la pièce importante qui m'a été soumise, sont connus de M. Schœffer, le commandant Esterhazy. C'est la femme M. qui a la fois domicile à Paris et à Bruxelles, le type de la femme galante et elle a dû se servir d'intermédiaire à Esterhazy pour recouvrer les lettres à lui destinées mais je serais surpris qu'elle en ait jamais connu le sens; pour moi elle n'a jamais fait que gagner sa vie plus ou moins somptueuse en faisant trafic de sa chair.

Enfin elle est en relations avec un député de la Côte d'Or qui ne se doutait sans doute pas de ce qu'elle était. La femme voilée d'Esternazy ne peut être qu'elle.

Otto, reprit Lemercier, est le prénom d'un secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Paris.

Sternberg est un banquier de la rue Maitland.

En décembre 1893, je n'ai remis au 2e bureau qu'une copie de ma main l'original d'Otto à Bruxelles est en ce moment en la possession de M. de Meinch. L'état-major a dû comme moi trouver le chef de l'écriture secrète de la lettre, qui doit être une des écritures adoptées à Berlin.

C'est là, j'imagine, la pièce secrète qu'on a montrée aux juges de Dreyfus, et lui attribuant les sens qu'a voulu l'Etat-major a dû comme moi trouver le chef de l'écriture secrète de la lettre, qui doit être une des écritures adoptées à Berlin.

Celui-ci, si l'on n'a jamais tenu le propos qu'on lui a attribué: « Mon innocence sera reconnue dans trois ans » connaissait-il ma condamnation en Allemagne et prétendait-il ce qui allait se passer à mon retour en France?

J'ai raconté tout cela au général de Pellieux, m'a affirmé Lemercier; au mois de décembre dernier, je suis arrivé trop tard sans doute pour modifier l'opinion qu'il m'a émise.

Mon interlocuteur ajouta répond le colonel Sever qu'un ancien officier supérieur du 81e de ligne, un membre du 1er conseil de guerre de Paris et un intendat

L'AFFAIRE DOBY

Le squelette de Loos. — Pas d'enquête. — Une condamnation monstrueuse. — Doby a été assassiné.

Le commandant Ravary par suite de la touroute prise par les événements, va se préoccuper davantage des accessoires du procès, c'est-à-dire des agissements du syndicat, de telle façon qu'il puisse remettre à la justice civile un dossier très complet destiné à permettre au parquet de la Seine, d'établir rapidement toutes les responsabilités.

Les blessés ont été dirigés par le même train à Lyon; ils sont arrivés en gare de Perrache à 5 heures du matin.

Six personnes blessées légèrement ont continué leur route sur Paris; neuf sont restées à Lyon; elles ont été transportées de suite à l'hôpital.

Le train tamponné est parti pour Paris à 5 heures 1/2.

Le train 20 est arrivé à Lyon à 7 h.

Voici des renseignements biographiques sur les trois infortunés qui ont trouvé la mort dans cette catastrophe:

Le capitaine Lota, instructeur à Saint Cyr, est né le 25 avril 1835; entré à l'école Saint Cyr à l'âge de vingt ans, il était capitaine depuis le 11 juillet 1889.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

L'AFFAIRE DOBY

Le squelette de Loos. — Pas d'enquête. — Une condamnation monstrueuse. — Doby a été assassiné.

Le commandant Ravary par suite de la touroute prise par les événements, va se préoccuper davantage des accessoires du procès, c'est-à-dire des agissements du syndicat, de telle façon qu'il puisse remettre à la justice civile un dossier très complet destiné à permettre au parquet de la Seine, d'établir rapidement toutes les responsabilités.

Les blessés ont été dirigés par le même train à Lyon; ils sont arrivés en gare de Perrache à 5 heures du matin.

Six personnes blessées légèrement ont continué leur route sur Paris; neuf sont restées à Lyon; elles ont été transportées de suite à l'hôpital.

Le train tamponné est parti pour Paris à 5 heures 1/2.

Le train 20 est arrivé à Lyon à 7 h.

Voici des renseignements biographiques sur les trois infortunés qui ont trouvé la mort dans cette catastrophe:

Le capitaine Lota, instructeur à Saint Cyr, est né le 25 avril 1835; entré à l'école Saint Cyr à l'âge de vingt ans, il était capitaine depuis le 11 juillet 1889.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.

Le capitaine de vaisseau Blouet était âgé de cinquante deux ans. Entré à l'école navale en 1862, il avait été promu lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine en 1891.

L'ingénieur des constructions navales Mathelin était âgé de trente sept ans; entré à l'école polytechnique en 1880, il fut nommé sous-ingénieur de 3e classe en 1884; il avait été attaché à la section technique des constructions navales au ministère de la marine au moment de l'organisation de cet important service.



Le squelette de Loos. — Pas d'enquête. — Une condamnation monstrueuse. — Doby a été assassiné.

Le commandant Ravary par suite de la touroute prise par les événements, va se préoccuper davantage des accessoires du procès, c'est-à-dire des agissements du syndicat, de telle façon qu'il puisse remettre à la justice civile un dossier très complet destiné à permettre au parquet de la Seine, d'établir rapidement toutes les responsabilités.

Les blessés ont été dirigés par le même train à Lyon; ils sont arrivés en gare de Perrache à 5 heures du matin.

Six personnes blessées légèrement ont continué leur route sur Paris; neuf sont restées à Lyon; elles ont été transportées de suite à l'hôpital.

Le train tamponné est parti pour Paris à 5 heures 1/2.

Le train 20 est arrivé à Lyon à 7 h.

Voici des renseignements biographiques sur les trois infortunés qui ont trouvé la mort dans cette catastrophe:

Le capitaine Lota, instructeur à Saint Cyr, est né le 25 avril 1835; entré à l'école Saint Cyr à l'âge de vingt ans, il était capitaine depuis le 11 juillet 1889.